

prix coûtant, 466 rue Sus-

nt régulière-
gènes" vous
rifier et s'er-
venir facile,
prendre une
Le résultat,

r F.ères pour
seul magasin
prix coûtant—

eut pas tout
de vieille
le remède
aussi délicieux
préparations
fait usage. Si
de flatter son
facile de le
ne manquent
guérir, c'est
non le goût
S'il l'avait
ment, en pre-
mède comme
il y a peut-
sa dysp-
psie

S

né que d' mande
ature de Québec
au sujet de la
ar d'Ottawa et
u, pour un acte
ration de la dite
ut le privilège de
s compagnies de
ngeant le temps
ce dit chemin de
ntre de dében-
s ou par l'exten-
onstruction d'au-
pour amender
a pour d'autres

NTOSH,
de la Compagnie.

S

S donné qu'une
à la Législature
à sa prochaine
mpagnie de che-
n d'Ottawa, pour
ncorporation de
accordant le pri-
c d'autres com-
en orlangeant
ement de ces che-
mains de cons-
s de chemins de
acte d'incorpo-
jets.

CKINTOSH,
dite Compagnie.

Royal

DIR.
DWARD

mpagnie

SENSATION
de la Reine.

uses du Canal,
et 50 centins.
edi.

cteurs

de Hull.

que je ne désirais
un siège dans le
de Hull, et que
sollicitations de nou-
sélectionnés pré-
des électeurs d'

une marque de con-
gnique par la lon-
présentez, et cette
réponse à ceux
ction parce que je
le quartier trois
s d'autre accusé
pour ma conduite
un témoignage
ur, et si j'ai eu
le nouveau, soyez
sera dans l'ave-
le passé, c'est-à-
nité du quartier

t j'ai en souffrir
dans le quartier
raisons pressantes,
si l'en aurait en
le dernier, si le
intention d'y faire
acquiescé au pro-
excavations pour
niveau cette rue
ous l'oussions fait

a décidé de céder
présenter de nou-
nés des amis
Hull j'étais plus
ur les condairs à
ercie donc encore
que vous me té-
si j'ai et je vous
re vote et de votre
votation.

Electeurs,
oué Serviteur,
D LANDRY,

ABONNEMENT
Par année.....\$2.00
Pour six mois.....1.50
Pour quatre mois.....1.50
Edition Hebdomadaire.....\$1.00
Administration et Rédaction,
624, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

Ottawa, 14 Janvier 1887

UNE DISTINCTION

On se rappelle que durant la récente campagne électorale dans la province d'Ontario, Mgr Clary, évêque de Kingston, a cru de son devoir en conséquence de l'attitude du Mail, de conseiller au peuple de supporter les candidats de M. Mowat. Mais en donnant ces conseils Mgr Clary a pris grand soin de faire la distinction entre la politique provinciale et la politique fédérale. Sa Grandeur a déclaré n'avoir aucune cause de plainte au sujet de la politique de sir John A. Macdonald, premier ministre du Canada, et en parlant de lui, Sa Grandeur s'est servi des paroles suivantes :

"J'ai l'honneur de connaître sir John A. Macdonald, et nous nous sommes souvent rendus des visites d'amis. Je n'ai rien à dire contre lui ou son gouvernement. Il n'a jamais à ma connaissance été un ennemi des catholiques. Il a souvent parlé en bien de nous, et nous a rendu de grands services.

Dans la croisade actuelle contre le Popsime, il a répudié ouvertement et publiquement à plusieurs reprises la conduite de l'organe principal de ces insultes atroces et de cette persécution légale à l'adresse de la religion catholique. Comprenez moi bien en conséquence, cette pastorale n'a aucun rapport avec le gouvernement fédéral ou les élections de la Chambre des Communes."

Nous croyons que ces sentiments exprimés par Mgr Clary sont partagés par le clergé catholique de la province d'Ontario qui reconnaît que Sir John A. Macdonald a toujours respecté scrupuleusement les droits de la minorité religieuse, qu'il lui a donné pleine justice dans la composition du gouvernement et que son administration a été libre de bigoterie et de préjugés de race.

HOMMAGE MERITE

Comme tous le savent, M. Charles Thibault, avocat et secrétaire des Arbitres officiels, s'est dévoué depuis vingt ans pour la cause de nos compatriotes des Etats-Unis. Il a fondé parmi eux nombre de sociétés Saint Jean Baptiste; il a fait nombre de lectures, a plaidé leurs droits avec cette éloquence patriotique qu'il possède à un suprême degré, leur a fait rendre justice, en maintes circonstances, etc. Nos compatriotes lui sont dévoués et reconnaissants. A l'occasion du nouvel an, les Canadiens de Meriden, Connecticut, ont envoyé un cadeau princier à M. Thibault, consistant en une amphore superbe en argent. Tous les connaisseurs admettent que c'est un des plus beaux morceaux d'art que l'on ait encore vu en ce pays.

Ce beau cadeau était accompagné de la magnifique adresse suivante signée par soixante et six Canadiens de Meriden.

A M. Charles Thibault, l'ami et le courageux défenseur de nos droits,
Monsieur et cher compatriote,

Permettez nous de venir en ce jour, au nom des amis de Meriden, vous remercier pour les services signalés que vous avez rendus et que vous rendez continuellement à la cause nationale Canadienne-Française déjà, votre nom était connu ici parmi nos compatriotes comme le champion de la défense de nos droits si souvent méprisés. La seconde convention du Connecticut devait donc nous donner l'occasion de faire votre connaissance intime, et aussi vous donner un titre de plus à notre reconnaissance en venant défendre notre propre cause, celle des Canadiens du Connecticut. Non, n'oublions jamais ces belles paroles que nous

adressiez lors de cette Convention. "Canadiens du Connecticut, vous êtes mes amis, vous êtes mes frères, et depuis longtemps déjà je me suis occupé de votre situation, j'ai pensé à vous et à la noble cause que vous venez défendre aujourd'hui." Après tant de bienfaits de votre part, nous devons vous une éternelle reconnaissance, et nous voulons profiter de l'occasion du renouvellement de l'année pour venir vous offrir nos vœux et les souhaits que nos cœurs forment en ce jour pour votre bonheur. Puisse Dieu vous accorder de longues et heureuses années et vous conserver assez longtemps pour pouvoir jouir du triomphe de la cause pour laquelle nous travaillons si ardemment. Puisse les succès toujours couronner vos nobles efforts! Enfin monsieur, veuillez bien accepter le petit cadeau que nous envoyons aujourd'hui et daignez, s'il vous plaît, garder tous jours dans votre cœur un souvenir de vos amis de Meriden.

D A DOLNEC
et 65 autres.

VIVE LA RAQUETTE

La rue Sparks, d'ordinaire très animée, présentait hier soir, un aspect des plus ravissants, surtout sur le parcours compris entre le Bureau de Poste et la rue Elgin.

Vers les 8 heures, le corps de musique de Hull, suivi des membres du club de raquettes "Le National", de Hull, portant tous le flambeau de circonstance commença à défilé entre deux haies vivantes en remplissant l'air d'accords harmonieux; peu après vint s'y adjoindre les clubs de raquettes d'Ottawa: "Le Frontenac", "Le Canadien", le "Rifles" et le "Dragons de la Princesse Louise" dont les uniformes de nuances diverses ajoutèrent à l'éclat de la procession. La foule augmentait à mesure que le nombre des raquetteurs croissait et bientôt sur la rue Sparks on n'apercevait plus qu'une longue suite de flambeaux décrivant des arabesques fantaisistes au dessus des têtes des raquetteurs. La procession, lorsqu'elle fut au grand complet défila par les rues Sparks, Bank, Wellington, Duke et Claudière, traversant ensuite les ponts jusqu'à Hull.

A la louange des citoyens de la ville sportive, nous devons dire qu'ils ont fait les choses d'une manière qui leur fait beaucoup d'honneur. En pénétrant dans Hull, le coup d'œil était féérique; la rue Principale nous présentait un aspect magnifique par le nombre de ses maisons illuminées à giorno. Là, comme dans les rues de la Capitale, la foule se pressait sur les trottoirs, les galeries, les balcons et tous les endroits élevés afin de mieux jouir du spectacle de cette superbe procession aux flambeaux, de ce Carnaval en miniature qui donnait un avant-goût des grandes fêtes carnavalesques que l'on prépare à Montréal pour la seconde semaine de février.

Du toit de la résidence de M. E. J. Faulkner, rue Principale, on lança, au passage des raquetteurs, de nombreuses pièces pyrotechniques du plus bel effet qui furent accueillies par de frénétiques hurrahs; en face de chaque résidence illuminée les raquetteurs saluaient par des bravos enthousiastes répétés par tous les échos d'alentour. C'est au milieu de la plus franche gaieté, d'une réception des plus cordiales et au son de la musique alternant avec le chant des raquetteurs, que furent parcourues les rues Main, Albert, Alma, Divison, Inkerman, Victoria, Charles, Bridge, Wellington, Brewery et Main jusqu'au lieu désigné pour la réception proprement dite des raquetteurs: l'Hôtel de-Ville.

En face du temple de déesses de Hull une couleur verte tonnant à ébranler les assises de la ville en l'honneur des hôtes du club de raquettes "Le National". Le spectacle qu'offrait la salle de réception était superbe; partout des décorations d'un goût recherché, des guirlandes de verdure, des drapeaux. Au fond de la salle, une table avait été dressée en arrière de laquelle quelques membres du club de raquettes de Hull étaient activement occupés à terminer les préparatifs de réception.

Sur la bienveillante invitation du président, raquetteurs et musiciens s'approchèrent de la table où leur servit une tasse d'un excellent café, des sandwiches, de la bière, du

fromage, des biscuits, à satiété. Franchement, "Le National" mérite de nouveau de sincères félicitations pour la belle démonstration d'hier soir, car il eût été difficile de mieux faire les choses.

Les appétits quelque peu apaisés—tous ayant besoin de reconforter après la longue marche qui venait d'être faite.—la liste des santés fut entamée, la première naturellement étant celle du président du "National", M. George Aubry, qui y répondit dans un discours plein d'apropos.

M. le Dr St Pierre, d'Ottawa suivit. On appela ensuite M. A. C. Larose, président du "Frontenac", qui sut faire un appel chaleureux à tous les amateurs de la raquette en faveur de cet exercice qui a le double avantage d'être amusant et hygiénique tout à la fois. Les paroles de M. Larose furent couvertes d'applaudissements.

M. Louis Dauray, ex président du "Canadien", parla ensuite dans des termes fort bien appropriés à la circonstance.

Vint ensuite le tour du président du club "Rifles", M. E. A. Grant. Le corps de musique de Hull fit entendre à la suite de ces discours une magnifique symphonie, puis la danse s'organisa avec un vif entrain—entre raquetteurs s'entend.

M. Elzébirt Roy ayant été invité à adresser la parole prononça un éloquent discours avec cette verve pétillante dont il possède seul le secret et qui soulevait à maintes reprises les plus vives acclamations. L'orateur fut brouillé—qu'on nous permette l'expression consacrée—lorsqu'il descendit de l'estrade.

M. P. C. Dumais, candidat aux élections municipales et M. Landry, ex-échevin et candidat, prononcèrent ensuite d'excellents discours de même que M. Falardeau, mécanicien, qui parla avec beaucoup de facilité et qui fut vivement applaudi dans ses remarques.

M. G. Marsau et N. Larue, commissaires d'écoles d'Ottawa, adressèrent aussi la parole avec talent. M. le Capt. Pouliot, ayant été appelé, parla durant quelques minutes avec le tact qui lui est habituel. Il fut suivi de MM. N. A. Savard, d'Ottawa et Ed. Aubé, comme représentant du Canada et de La Vallée de l'Ottawa.

Les amusements de toutes sortes se traînaient pas et la gaieté était générale, mais l'heure s'écoula rapidement et il fallut entonner bien malgré soi le "Bonsoir, mes amis", auquel répondirent les membres du "National". Cette démonstration grandiose ne sera pas oubliée par les raquetteurs de la Capitale, dont nous croyons être le fidèle interprète en renouvelant la somme de remerciements sincères au club de raquettes "Le National" qui a si bien inauguré la saison de la raquette en donnant aux deux villes d'Ottawa et de Hull le spectacle d'une des plus belles processions aux flambeaux qui ait eu lieu et en offrant aux clubs d'Ottawa une réception digne de l'entente cordiale qui n'a cessé de régner entre les clubs des Provinces de Québec et d'Ontario.

Après En quittant Hull, plusieurs des membres des clubs "Frontenac" et "Canadien" se rendirent chez M. Deschamps, rue Duke où les attendait une autre jolie fête, et où la musique, les discours et les chants canadiens alternèrent durant quelques heures charmantes. Tout contribua en ce dernier endroit à donner un digne couronnement à la fête des raquetteurs qui n'ont qu'à enregistrer dans les annales respectives de leurs clubs un nouveau triomphe et ce sera sans contredit l'une des plus belles pages de l'histoire de la raquette à Ottawa et à Hull.

En retard Par suite de la forte tempête de neige qui a sévi toute la journée, les malles de Québec, Montréal, etc., dues au bureau de poste d'Ottawa à 12.20 heures, étaient en retard de 6 heures aujourd'hui.

Chevrier Frères vendent toujours aux mêmes conditions—chaîes, montres, cadres, miroirs, albums, etc. etc.—Ces conditions sont: "par paiements à la semaine."

3535 de Fleur Patente pour 75cts. Chez N. A. Savard. Vous pouvez toujours avoir de bonnes marchandises à meilleur marché que partout ailleurs au magasin de F. K. Gibson.

SOCIETE DU SACRE-COEUR

Dimanche prochain, 16 janvier, à 4 hrs. P. M. dans la salle de la Société, 373 rue Sussex, aura lieu la râlée d'une montre en argent. Prix du billet 10 centins.

Fr. Brunette Secrétaire
E. Charbois, Président
Ottawa 14 janvier, 1887—2in.

Aux Electeurs

—DU—
QUARTIER No. 2 de la Cité de Hull.

Messieurs les Electeurs, Ce n'est qu'à la suite de longues et pressantes sollicitations, et lorsque j'ai vu que la majorité des électeurs du quartier numéro deux ne voulait plus des services de M. Chs. Leduc que j'ai consenti à accepter la candidature que vous m'offrez. Je ne suis pas nécessaire de vous faire une longue profession de foi; vous me connaissez parfaitement; j'ai été élevé parmi vous, j'ai rempli des charges publiques à votre satisfaction, et vous ne m'avez aucunement que si je suis élu je prendrai vos intérêts à cœur et saurai les défendre dans le conseil de ville.

La nature de mes occupations me permet d'être plus au fait que n'importe qui de la nécessité urgente qu'il y a de réparer nos rues et soyez certains que je ferai tous mes efforts dans ce sens, car avec des bonnes rues, dans Hull, c'est une augmentation de commerce que nous attirons de la campagne.

Un des articles du programme que je m'efforcerais de réaliser lorsque je serai dans le conseil, sera de faire passer un règlement prohibant l'emploi de tout étranger à la ville sur les travaux qui se feront dans la cité de Hull aux frais de la Corporation. L'absence d'un règlement de cette nature a été cause que l'été dernier nombre de personnes d'Ottawa sont venues travailler aux excavations de la quai-veduc dans nos rues, tandis que nos ouvriers n'y pouvaient avoir d'ouvrage. Je n'ai pas besoin de vous dire que si je suis élu je ne ferai partie d'aucun ring, et que je donnerai chacun de mes votes d'une manière indépendante et en consultant l'intérêt général de la ville comme du quartier numéro deux au particulier.

En terminant, je vous remercie de la confiance que vous avez reposée en moi en m'offrant la candidature et j'espère que vous me la continuerez jusqu'au jour de la votation en me donnant le support de vos votes et de votre influence, afin que nous puissions triompher tous ensemble le soir du poll.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs les Electeurs, Votre tout dévoué serviteur,
Magloire Dumontier.

Aux Electeurs

—DU—
Quartier No. 5 de la Ville de Hull.

MESSIEURS,—
Après les nombreuses sollicitations qui m'ont été faites de la part d'un grand nombre d'électeurs de ce quartier, j'ai dû pour ainsi dire obligé en conscience et pour me rendre à mon devoir de citoyen d'accepter la candidature qui m'a été proposée pour la charge d'Echevin de ce quartier.

Je ne saurais croire, messieurs, que je suis très sensible à la marque de confiance que vous voulez bien reposer en moi en me faisant l'honneur de me choisir pour vous représenter dans le Conseil de la ville de Hull. Je n'aurais jamais en l'ambition d'occuper cette place d'honneur, et si j'ai accepté cette lutte ce n'est seulement que dans le but de vous être utile.

Si le résultat de cette élection m'est favorable, messieurs, soyez certains que je ferai tout en moi pour protéger les intérêts généraux de la ville et principalement ceux du quartier cinq.

Je me considère parfaitement indépendant, mais en même temps je puis vous déclarer que je n'ai aucun préjugé contre qui ce soit. Je me ferai un devoir de suivre ma conscience dans les délibérations du Conseil et de supporter des motions, que lorsque je serai certain qu'elles seront dans le plus grand intérêt de la ville, et pour le bien-être des contribuables.

Je ferai tout en moi pour que les travaux de la quai-veduc se continuent dans le quartier cinq de bonne heure le printemps prochain. De même que j'emploierai tous les moyens et les influences que je pourrai avoir pour faire faire les travaux nécessaires, et avançons dans ce quartier, tels que l'ouverture de nouvelles rues, la construction des trottoirs, des ponts, etc.

Si je suis élu, messieurs, je demanderai, au conseil de la ville de Hull et je prendrai tous les moyens possibles pour obtenir de passer des résolutions ou règlements afin qu'aucuns travaux, ou entreprises de plus de trente piastres ne soit accordés sans que les soumissions soient demandées pour l'exécution des travaux, et que les contribuables de la Ville de Hull soient les seuls invités à faire de telles soumissions afin que les personnes qui payent les taxes aient l'avantage de gagner le dollars de la Corporation, de préférence aux étrangers à la ville.

Enfin, j'm'engage, messieurs, à protéger fidèlement et sincèrement les intérêts des Canadiens, des pauvres comme des riches, sans préjudice aux autres nationaux.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre dévoué et obligeant Serviteur,
PAUL T. C. DUMAIS.

XMAS

TOBOCCAN

Amelioree "Star."

Voyez là et vous n'en achèterez pas d'autre.

Raquettes

Grand assortiment à bon marché!

LAMPES ELECTRIQUES

\$1.50 Chaque

Articles de fantaisie pour présents.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE NATIONALE DE COLE.

160 RUE SPARKS, OTTAWA.

B. G.

Bonne Chance !!

Dix mille pieces de belle

TAPISSERIE

venant d'être reçues, seront vendues à 5 CENTINS la pièce.

CHEZ

P. C. GUILLAUME

LIBRAIRE

Join des rues SUSSEX ET YORK, Ottawa, 10 janvier 1887.

IL TIENT LA TETE

Le fameux Bruleur "Argand,"

Pouvoir d'éclairage sans précédent! Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Grand cheminé ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très élégamment et de façon à ce que la mèche puisse être remontée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres bruleurs, est évitée.

Un vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.

Soul agent pour Ottawa et le district.

EDWILL PLANT

Marchand de Vaisselle, Lampes, etc., 114 rue Rideau Ottawa, 4 nov. 1885—

Nouvel Etablissement

DE RELIEUR

TENU PAR

Joseph Masse,

RUE SUSSEX, (En haut du magasin de A. D. Richard.)

M. MASSE ayant fait l'acquisition de toutes les machines requises pour la confection des Livres, Blancs, Relieurs de luxe et de fantaisie, etc., vient d'ouvrir un atelier à l'adresse ci-haut désignée. Par sa longue expérience dans cette ligne d'affaires, il est en mesure de satisfaire tous ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage.

Toute commande exécutée avec soin et promptitude et à des prix modérés.

CHEZ

WOODCOCK

D'Articles de Modes, Plumes, Dentelles et articles de goûts.

est commencée ce matin (JEUDI).

VENTE SANS RESERVE

Pour de bons marchés, Venez à bonne heure et voyez les grandes affiches.

39, rue Sparks

ANNONCES

Première insertion, par ligne.....\$0.20
Tous les jours.....0.05
Trois fois par semaine.....0.05
Une fois la semaine.....0.05
Avis de Noces, Mariages ou Décès...00
La Société de Publicité,
PROPRIETAIRES.

Assemblée d'actionnaires

AVIS est donné par le présent qu'une assemblée des actionnaires de la Compagnie de chemin de fer de Colonisation du Lac Temiscamingue aura lieu à l'archevêché d'Ottawa, LUNDI le dix-septième jour de janvier 1887, à 8 heures p.m., dans le but d'autoriser l'émission d'obligations, suivant l'intention de l'article quatorze de la charte de la dite compagnie.

Par ordre du conseil de direction,
CLASSALLE GRAVELLE,
Sec.-Trésorier.

Ottawa, 5 janvier 1887

Soumissions pour Reliure

DES SOUMISSIONS (CACHETÉES) seront reçues par le sousigné, à ce bureau, jusqu'à SAMEDI le 23 courant, pour la reliure des Statuts Révisés du Canada. Des applications et formulaires de soumissions peuvent être obtenus à ce bureau. Des garanties de la stricte exécution de l'ouvrage seront requises et le transport des feuilles imprimées à des édifices du gouvernement et à la distribution des livres reliés au gouvernement devra se faire aux frais du soumissionnaire. La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

B. CHAMBERLAIN
Imprimeur de la Reine et
Contrôleur de la Papeterie,
Dépt. des Impressions Publiques et de la
Papeterie,
Ottawa, 10 janvier 1887.

Bonne Chance !!

Dix mille pieces de belle

TAPISSERIE

venant d'être reçues, seront vendues à 5 CENTINS la pièce.

CHEZ

P. C. GUILLAUME

LIBRAIRE

Join des rues SUSSEX ET YORK, Ottawa, 10 janvier 1887.

IL TIENT LA TETE

Le fameux Bruleur "Argand,"

Pouvoir d'éclairage sans précédent! Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Grand cheminé ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très élégamment et de façon à ce que la mèche puisse être remontée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres bruleurs, est évitée.

Un vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.

Soul agent pour Ottawa et le district.

EDWILL PLANT

Marchand de Vaisselle, Lampes, etc., 114 rue Rideau Ottawa, 4 nov. 1885—

Nouvel Etablissement

DE RELIEUR

TENU PAR

Joseph Masse,

RUE SUSSEX, (En haut du magasin de A. D. Richard.)

M. MASSE ayant fait l'acquisition de toutes les machines requises pour la confection des Livres, Blancs, Relieurs de luxe et de fantaisie, etc., vient d'ouvrir un atelier à l'adresse ci-haut désignée. Par sa longue expérience dans cette ligne d'affaires, il est en mesure de satisfaire tous ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage.

Toute commande exécutée avec soin et promptitude et à des prix modérés.

CHEZ

WOODCOCK

D'Articles de Modes, Plumes, Dentelles et articles de goûts.

est commencée ce matin (JEUDI).

VENTE SANS RESERVE

Pour de bons marchés, Venez à bonne heure et voyez les grandes affiches.

39, rue Sparks

M. C. Stratton désire informer les épiciers qu'il leur vendra des épiceries de premier choix des prix extrêmement bas et livrées à domicile.